



Parents, participez!

Instances participatives, orientation professionnelle, stress scolaire, autant de sujets à propos desquels la participation parentale est indispensable.

L'école publique attend des parents qu'ils s'investissent dans le parcours scolaire de leurs enfants. Il est prouvé que plus les parents participent et sont actifs et informés, mieux les enfants réussissent leur scolarité.

Et les sujets ne manquent pas. Que ce soit au niveau des APE/CO ou à un niveau plus personnel.

La sécurité du chemin d'école, le stress scolaire, l'orientation scolaire et professionnelle, l'évaluation au niveau cantonal, l'école inclusive qui comprend tous les élèves donc vos enfants, sont autant de questions qui font les sujets de ce journal.

Pour tous ces sujets, le fil rouge c'est les parents, l'école a besoin que les parents soient présents, individuellement ET collectivement.

Alors chers parents, nous vous souhaitons bonne lecture et nous souhaitons aussi vous rencontrer lors de vos engagements et de vos participations!

1

Adhérez à l'APE, à l'APECO

Adhérer à votre APE /CO pour vous informer et rencontrer des parents.

2

Inscrivez-vous à notre newsletter

Pour recevoir des informations toute l'année..

3

Participez au pédibus

Pour partager les trajets vers l'école.



Les APE/CO

Qui sont-elles, que font-elles? Pourquoi devenir membre de l'association de parents d'élève?



Sécurité du chemin

A tout âge se pose la question du chemin de l'école ou pour aller au cycle, quelques conseils et idées...



Orientation scolaire

L'orientation scolaire est un processus que les parents doivent accompagner et qui commence tôt!

Constats et conseils...

Les parents et l'école obligatoire...

S'impliquer dans l'école de nos enfants

Sandrine Comment, comité FAPEO

« M'engager dans l'association de parents ?

Oui, non, mais en fait, je ne sais pas ce que je pourrais apporter et je suis déjà tellement débordé/e, je n'ai pas beaucoup de temps ! »

Voilà une réponse que l'on entend souvent dans le préau de l'école où résonne le grand souci de notre siècle: le manque de temps.

Pourtant, la vie scolaire de l'enfant ne se résume pas à son carnet de notes. A travers l'école s'offre l'occasion d'évoquer avec lui, ses amis, ses professeurs, ses activités, ses difficultés, ses rêves de métier, ses capacités de citoyen en devenir. Tout ce dont il n'a pas la possibilité de parler dans le cadre de l'école.

Et l'école, qui est-elle ? Et qu'y font nos enfants durant toutes ces années ?

Si devenir parent est pour beaucoup la consécration d'un vrai bonheur, le moment d'entrer à l'école est vécu comme une rupture. L'école devient un lieu étranger où l'enfant se rend quotidiennement comme nous nous rendons au travail.

Prendre le temps de s'intéresser à vie scolaire de nos

enfants c'est se rendre présent à son monde, c'est comprendre et prendre part aux coulisses de son univers. L'école de notre enfant n'est pas celle que nous avons vécue ni la même que celle du voisin ou de la cousine.

Prendre le temps de s'intéresser à la vie scolaire de nos enfants c'est pouvoir les accompagner au mieux dans leur parcours, c'est gagner leur confiance, c'est gagner du temps.

Les associations de parents de l'école primaire et du cycle ont la vocation de réunir les différents mondes de nos enfants. Si le métier de parents est le seul métier pour lequel il n'y a pas de formation, le rôle de parent est un des rôles les plus précieux qu'il nous soit donné : celui d'accompagner nos enfants sur leur propre chemin de vie, leur donner les racines et les ailes qui leur donneront la liberté de vivre leur propre vie.

S'engager dans l'association de parents c'est être le partenaire de l'avenir de notre enfant, de nos enfants, les adultes de demain !

Avez-vous déjà été en contact avec l'APE/CO de votre école ?

L'école attend des parents qu'ils s'investissent pour la scolarité de leurs enfants

Les APE/CO sont des acteurs qui promeuvent le dialogue et la coopération familles-écoles. Comme interlocuteur pour l'école, ils collectent de nombreuses informations utiles aux familles en vue d'améliorer la communication et les relations entre les parents et l'école et d'animer et enrichir la vie sociale et culturelle des élèves et des parents, sur un plan local.

A Genève les APE/CO sont représentées au niveau cantonal par la FAPEO, association faîtière.

La FAPEO est l'interlocutrice du département de l'instruction publique (DIP) au niveau parental.



LES APE/CO EN CHIFFRES

Il existe 75 associations de parents d'élèves en primaire (APE) et 19 au cycle d'orientation (APECO) dans le canton de Genève. La FAPEO regroupe près de 80% des associations de parents d'élèves du canton de Genève.

Les associations de parents du Cycle d'orientation sont appelées des APECO, elles fonctionnent sur le même modèle qu'au primaire.

FAPEO: www.fapeo.ch 022 344 22 55

Les nouvelles des membres

L'association de parents d'élèves d'Onex-Parc.

Le comité de l'APEOP

L'association des parents d'élèves de l'école d'Onex-Parc (APEOP) est composée d'environ 65 familles cotisantes et le comité est composé de 6 personnes.

Tout au long de l'année, le comité propose des activités et des manifestations pour et avec les enfants. Parmi les nombreuses activités proposées, les plus demandées sont par exemple:

- Le nettoyage des forêts : au début de l'automne, l'APEOP organise le nettoyage de la forêt des Evaux afin de sensibiliser les enfants au respect de la nature et qu'il est important de la préserver en ne jetant pas les ordures n'importe où.
- La semaine sans écran : durant une semaine, généralement mi-mai, divers ateliers sont proposés et mis en place après les heures scolaires, tels que visites à la police, aux pompiers, ateliers

judo, escrime, bricolage, cuisine et bien d'autres encore. Cela permet aux enfants de découvrir des métiers, des activités, qu'ils ne connaissent pas forcément et de passer un bon moment après l'école.

Cette association a de beaux jours devant elle, car il y règne un esprit d'équipe et une solidarité entre parents qui viennent très souvent donner un coup de main pour les activités.

Le comité est plus que motivé pour proposer de nouvelles idées et de continuer sur sa lancée d'organiser d'autres activités et ce, dans le but de faire plaisir aux enfants, qui d'ailleurs attendent les prochaines activités avec impatience...



La semaine à Montbrillant, quel beau projet

Le comité de l'APECOM

Mais qu'est-ce donc en réalité? Il s'agit d'une semaine durant laquelle les élèves des 3 degrés ne suivent pas les cours habituels, mais ont la possibilité de s'inscrire à une activité à laquelle ils participeront toute la semaine. Cette année, elle a eu lieu du 8 au 12 mai. Le choix de ces activités est vaste et varié, il y en a plus de 40 : sport, bricolage, jeux, découverte de la nature, création d'un film, photographie, cuisine, yoga, danse, etc.

Les élèves de 10 et 11ème, eux, ont la possibilité de s'inscrire à un camp d'équitation, de sport, de plongée, "nature"! Pour ceux de 11ème année, des destinations qui font rêver leur sont réservées : Berlin, Venise, l'Ardèche,... Il y en a vraiment pour tous les goûts. Même



s'il est difficile de se décider pour une activité tant les offres sont attirantes, chacun rentrera de sa semaine enchanté!

Cette semaine permet de découvrir l'école sous un autre angle, de connaître d'autres élèves que sa propre classe puisque les élèves sont mélangés, de vivre "autre chose".

Les élèves rentrent à la fin de la semaine avec leur création: pâtisseries, bijoux, baumes, ou simplement des souvenirs pleins la tête d'une semaine magique et magnifique qui permet de sortir des sentiers battus pendant quelques jours, d'apprendre différemment.

Alors merci aux organisateurs du CO d'offrir chaque année aux élèves cette belle semaine!

ADHÉREZ À VOTRE APE/CO

En adhérant à l'association de parents de l'école ou de l'établissement de votre enfant, vous soutenez l'action des parents qui s'engagent pour la scolarité à Genève. Leur action est importante et permet de resserrer les liens avec l'école.

Les nouvelles des membres

Caran Bar for Hungry Children

Le CanTeam pour l'APECO-Bois-Caran

Voici le nom que les élèves du CO de Bois Caran ont donné à leur Cantine.

Souhaitant ramener la cantine au centre de la vie scolaire et sociale de nos enfants et améliorer leur équilibre alimentaire, la sécurité, et le budget familial, l'Association des Parents du cycle d'orientation de Bois-Caran s'est mobilisée pour apporter une réponse au problème d'une cantine « désertée ». Grâce notamment à une enquête de satisfaction qu'elle a menée auprès de l'ensemble des collaborateurs et élèves du cycle. Des 600 élèves qui fréquentent l'établissement, une vingtaine seulement mangeaient régulièrement au restaurant de l'école. Si les élèves trouvaient la nourriture plutôt bonne, ils n'aimaient pas les locaux et ne s'y sentaient pas bien.

« C'est ringard », nous ont-ils dit.

Un groupe de travail formé de 4 mamans : Anne, Christine, Sabine et Silvia, le CanTeam a vu le jour. Dès cet instant tout est allé très vite ! Avec l'accord et le soutien de Madame Van Der Bent, directrice de l'établissement de Bois-Caran, la décision de réinventer la cantine pour la rendre plus attractive était prise, et la machine lancée.



Avant...

Nous avons organisé un concours afin de choisir un thème pour la décoration de la « nouvelle cantine ». Le thème « Diner » a été largement plébiscité par les élèves et le nom « Caran Bar for Hungry Children » a été retenu pour nommer ce nouvel espace de vie.

L'APECO-BC remercie les généreux donateurs, principalement les communes d'Anières et Collonge-Bellerive qui ont participé au financement de ce nouveau projet, ainsi que la Ville de Genève et évidemment les parents pour leurs dons. Grâce à ces

soutiens, les peintures ont été refaites, la décoration a été entièrement repensée, le mobilier changé. Les travaux ont été confiés à des entreprises de la région..

La cafétéria a ouvert ses portes le 15 novembre après trois semaines de travaux. Novae, fournisseur de repas, nous a offert les 80 premiers repas pour la journée des enfants et les ados sont venus en grand nombre. L'inauguration officielle s'est déroulée le 21 novembre et a été un vrai succès.

Notre objectif est atteint ! Les enfants se sont approprié les lieux !

Les repas commandés auprès du fournisseur sont en très légère augmentation. Ce qui nous satisfait aussi est que, malgré les beaux jours, les enfants viennent plus nombreux à la cantine. Ils apportent leurs repas à réchauffer aux deux micro-ondes mis à leur disposition ou dévorent leurs sandwiches. Ils ont un lieu pour eux: leur cantine !



Après...



Sécurité sur le chemin de l'école

Une mission de la FAPEO

La sécurité sur le chemin de l'école est une préoccupation majeure des familles. L'autonomie des enfants sur les chemins, sur la route, s'acquiert avec les années et le soutien des parents, de la police (la brigade d'éducation et de prévention BEP) qui intervient chaque année dans les classes. La FAPEO et les APE/CO s'engagent tout au long de l'année dans des actions de prévention, d'information et sont en lien avec les polices cantonales et municipales, ainsi

Avec Pédibus aller vers l'autonomie en sécurité

Le Pédibus est un groupe d'enfants qui se rendent à l'école à pied, accompagnés par un ou plusieurs adultes.

Chaque parent qui inscrit son enfant dans un Pédibus s'engage à le conduire au moins une fois durant la semaine.

Le Pédibus est organisé comme un vrai bus avec des arrêts et un horaire. Les enfants le rejoignent et font le trajet à pied jusqu'à l'école et/ou pour le retour à la maison. Le Pédibus est la solution idéale pour partager



qu'avec les communes et le canton.

Ce sujet est souvent source d'angoisses de la part des parents, le sentiment d'insécurité est augmenté par un trafic routier en augmentation et par les faits divers.

La FAPEO s'efforce de soutenir les APE/CO qui entament des actions de sécurisation de périmètre autour des écoles. Elle coordonne aussi le projet Pédibus Genève.

le chemin de l'école.

Les horaires et les arrêts sont décidés en fonction des besoins des parents qui s'engagent auprès d'une ligne.

Le Pédibus permet d'assouplir les contraintes horaires des parents qui n'ont plus besoin de faire tous les trajets vers l'école ou la maison. Il enseigne aux enfants comment se comporter sur le chemin de l'école.

Il est plus sain pour les enfants de marcher que d'aller en voiture à l'école.

A tous les âges, aller à pied est bon pour le moral!

Les parents qui se lancent dans la création d'une ligne ou qui la conduisent peuvent obtenir le soutien de la coordination Pédibus Genève. La coordination organise diverses actions durant l'année scolaire. La journée internationale à pied à l'école, un goûter des lignes, divers concours, la participation à la marche de l'espoir et à la course de la marmite en décembre.

Les parents des enfants plus grands peuvent aussi agir en proposant des Vélosbus ou en entamant des actions de sécurisation du chemin d'école. La coordination est aussi disponible pour les soutenir.

A l'âge du cycle, il y a aussi des actions à mettre en place, par exemple pour maintenir des parkings pour vélos ou pour proposer des ateliers de conduite de deux-roues ou d'entretien de vélos. L'adolescence est un moment clé pour l'autonomie dans les transports, il est parfois utile de rappeler certaines règles, le respect des règles de circulation, le port du casque, le fait d'être attentif sur la route surtout si l'ado écoute de la musique avec un casque...

La question de la prévention des comportements à

risques dans la circulation peut aussi être abordée avec des élèves du CO.

Le secrétariat général de la FAPEO se tient à la disposition des parents pour donner du temps, du matériel et des idées d'actions.



Pour en savoir plus:

<http://www.attitude-prevention.fr/ado-et-cyclomoteur-comportements.html>

<http://www.bfu.ch/fr/pour-les-spécialistes/education-routière>

Sécurité du chemin d'école, un exemple dans le quartier des Grottes

Aux Grottes, une démarche pour améliorer la sécurité sur le chemin de l'école.

Le comité de l'APE des Grottes

A la rentrée 2016, l'APE des Grottes s'est mobilisée pour demander à la Ville et au Canton une amélioration de la sécurité sur le chemin de l'école. Le point de départ de cette mobilisation a été les initiatives individuelles de plusieurs parents de la partie haute du quartier, qui étaient insatisfaits des conditions d'accès à l'école pour les enfants. En effet, les enfants côté pair de la rue Schaub doivent traverser quotidiennement entre les voitures pour se rendre à l'école, car il n'y a aucun passage piéton. De plus, sur ceux existants, soit la visibilité n'est pas respectée, soit les voitures – même en zone 30 – arrivent très rapidement. L'APE a été sollicitée et a décidé de relayer les demandes de ces parents. Des contacts ont été pris avec les anciens membres du contrat de quartier, et certaines de leurs propositions ont été reprises.

La direction de l'école a été contactée, et l'APE a obtenu son soutien. Sur ces bases, notre association a préparé avec les parents concernés un dossier à soumettre aux autorités, demandant notamment un ralentissement du trafic sur la rue Carteret et Schaub, une indication de la présence d'enfants (« kit école ») autour de l'école et des passages piétons sur la rue Schaub. Un rendez-vous avec la Ville a eu lieu *in situ* le 1er février 2017 en présence de trois représentants de l'APE et de Mme Denonfoux, notre directrice d'établissement.

Les trois spécialistes dépêchés par la municipalité, notamment le chef de la Cellule « Sécurité sur le chemin de l'école » du Service des écoles et institutions pour l'enfance et une personne du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM), ont reconnu que des améliorations pouvaient être



apportées et ont accepté de relayer notre demande au Canton.

De notre côté nous avons pu obtenir d'un immeuble, dont la sortie de garage arrive sur le trottoir menant à l'école, la mise en place d'un feu flash afin d'attirer l'attention des piétons, ainsi que d'un miroir pour élargir le champ de vision des conducteurs.

Enfin, en collaboration avec le service des écoles, la directrice, et le comité de l'APE, un parcours futé a été établi et devrait permettre aux enfants de suivre les chemins les plus sûrs pour se rendre à l'école. Il devrait être inauguré pour la rentrée 2017-2018.

Même si notre démarche n'est pas encore terminée, nous en avons déjà appris assez pour donner les quelques conseils que voici aux autres APE :

1. La démarche associative fait toute la différence. Dans notre cas, l'APE a repris et étoffé des demandes isolées de parents. La Ville avait eu la cordialité de leur répondre, mais en déclarant chaque fois ne pouvoir entrer en matière. Dès que l'APE a repris ce dossier, un dialogue avec la Ville a pu s'établir. En plus de la reconnaissance dont bénéficient les APE, la démarche associative a l'avantage de permettre une action de longue haleine : en effet, les processus d'échange avec les autorités communales et cantonales sont longs, et une association, parce qu'elle est permanente et composée de plusieurs personnes, est plus adaptée qu'un individu pour suivre des dossiers sur le moyen terme.

2. Un dossier solide permet de marquer des points. L'APE a déposé un dossier de demandes argumentées auprès de la Ville. Nous avons fait des recherches documentaires, discuté avec des professionnels (notamment avec l'ATE), et effectué des



comptages en appliquant une autre méthode que celle des autorités (qui ne prend en compte que les enfants seuls). Par la force des choses, nous avons dû nous former en aménagement urbain: c'est ce qui permet de faire des demandes plus précises et de mieux répondre à certaines objections techniques. Dans l'ensemble le sérieux et la détermination de notre démarche nous ont renforcés dans la discussion avec les instances compétentes.

3. Le dialogue avec les autres APE et la faitière est essentiel. Aux assemblées des délégués de la FAPEO, notre association a demandé plusieurs



fois l'avis des autres membres sur la question de la sécurité. Nous avons pu comparer nos expériences avec celles d'autres comités, souvent issus d'autres communes. Nous avons ainsi obtenu d'excellents conseils, notamment en matière technique et tactique. Le secrétariat général a aussi mis à disposition ses connaissances et son réseau.

Comme indiqué, le processus suit son cours. Nous ne savons pas encore ce que nous obtiendrons, mais nous restons optimistes. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur ce thème !

Le stress de l'école...

Le stress scolaire ou lorsque les enfants sont malade de l'école

Carolina Vasquez, Ecole des Parents Genève

Commençons par un rappel de ce qu'est le stress...

Le stress est un phénomène psychologique aux bases biologiques. En effet, il correspond à un ensemble de réactions physiologiques (sueurs, accélération du cœur et de la respiration) et psychologiques (inquiétude, troubles du sommeil) qui se manifestent lorsque notre cerveau interprète une situation vécue comme menaçante pour l'intégrité de l'individu et qui va nécessiter une adaptation.

Plus simplement, le stress c'est une sensation que l'on éprouve lorsque l'on est confronté à une situation à laquelle on ne croit pas pouvoir faire face correctement. Il provoque donc un sentiment de malaise, dont les issues peuvent revêtir deux formes : a) le stress aidant ou bénéfique lorsque le niveau de tension est adapté et permet une action adéquate à la situation (compétition sportive p.ex.) ou b) le stress nuisible, gênant lorsque le niveau de tension est disproportionné.

Les conséquences de cette réaction de l'organisme

Les manifestations suivantes figurent parmi les plus fréquentes : colère, fatigue, difficulté à prêter attention, à se concentrer, perte du sens de l'humour,

tristesse, absence, perte de plaisir et d'intérêt, symptômes (psycho)somatiques.

Qu'en est-il dès lors du stress scolaire ?

Nos chères têtes blondes, porteuses et responsables de la bonne image parentale, sont rapidement confrontées à un système scolaire compétitif où l'évaluation officielle est introduite dès la 4^e Harmos et le choix d'une orientation dès la fin de la 8^eème. Ainsi, peut s'installer insidieusement la peur de l'échec face à l'enjeu de la concurrence et donc, de ne pas être à la hauteur des exigences de performance ou d'excellence de l'institution, des enseignants, mais également des parents (qui souvent projettent sur leurs enfants leurs rêves de réussite, mais également leurs angoisses liées à l'avenir professionnel de leur progéniture), et plus tard, plus largement de la société (obtenir tel diplôme ou accéder à telle institution). Cette peur touche le plus souvent les enfants « fragilisés », en raison de leur caractère introverti ou réservé, leur environnement social ou familial ou encore leurs difficultés d'apprentissage, par exemple. Mais chacun peut être concerné !

Tous finiront par montrer des signes de leurs difficultés au travers de comportements, tels que le refus de se lever, des maux de ventre ou de tête fréquents, de

Le stress scolaire ou lorsque les enfants sont malade de l'école (suite)

l'irritabilité jusqu'à devenir dans certaines situations de véritables évitements (phobies) scolaires, de dépressions ou encore de désocialisation.

Que faire en tant que parents ? Quelques pistes pour parvenir à répondre aux besoins essentiels de l'élève, soit se sentir sécurisé, valorisé et stimulé.

Se maîtriser. Pour aider un enfant stressé, il faut d'abord maîtriser sa propre anxiété. Ainsi, il sera possible de montrer l'exemple et d'encourager l'emploi de certaines techniques de relaxation p.ex. (yoga, sophrologie, recours à des huiles essentielles calmantes, telle que la lavande).

Écouter et parler. La famille est la principale source d'aide : il faut aider l'enfant à reconnaître son stress qui n'est plus contrôlable en verbalisant vos constats, vos observations. Parler soulage la pression et il est important de montrer à l'enfant qu'il n'est pas seul, que vous êtes là pour l'aider.

Ne pas minimiser ses difficultés.

Même si les problèmes de votre enfant vous semblent insignifiants, ils sont très réels pour lui. Il ne faut jamais rire de lui, ni le ridiculiser ou être indifférent à ses peurs.

Modifier sa routine et proposer du temps pour décompresser... Il convient parfois de faire quelques changements dans ses habitudes pour que l'enfant puisse se détendre, se relaxer et même s'ennuyer. Offrir un « sas de décompression » dans son agenda surchargé pour flâner, jouer, se distraire... avant de l'encourager à se mettre au travail (devoirs, révisions)... **mais également pour se défouler.** Le sport pratiqué

assez régulièrement permet d'évacuer la pression.

Développer sa confiance. Il est important de permettre à votre enfant de participer à la solution du problème. Construire sa confiance en lui-même est plus important que supprimer les causes du stress. Repérer ce qui va bien et le rendre lisible, valider ses efforts et ses progrès. Ne placer la barre ni trop haut ni trop bas. Le libérer des étiquettes (« nul en maths » p.ex.).

Lire avec lui de bons livres sur le stress, des livres écrits en fonction de son âge. Ces lectures lui permettront de mieux comprendre ce qui lui arrive et de trouver des moyens qui s'appliquent à lui.

Demander de l'aide. Si vous vous sentez débordé par l'ampleur de la tâche, commencez par communiquer avec ses enseignants puis faites appel à votre pédiatre ou à des structures d'accompagnement et/ou de soins, telles que l'Ecole des Parents, ainsi que sa permanence téléphonique Allô Parents ou encore l'Office Médico-Pédagogique.

Prendre le temps de rire. C'est un des meilleurs antistress du monde ! ;o)

Pour aller plus loin...

Documentaire. Arte, Thema, « Stress scolaire, l'obsession de l'excellence ».

Lecture. Gisèle George, « Ces enfants malades du stress » (Ed. Pocket).

Internet: http://bioscope.ch/wp-content/uploads/2017/03/brochure_stress.pdf



L'orientation professionnelle

Source de stress et de questionnements dès la 9ème année, l'orientation est au coeur des préoccupations.

A l'issue des trois années du cycle d'orientation, les élèves devraient avoir choisi leur orientation.

Dans les faits ce n'est pas simple, pour plusieurs raisons, les adolescents ont du mal à se projeter dans l'avenir, même s'il s'agit du leur. Bon nombre d'entre eux ne savent pas précisément quel métier choisir.

De plus, les heures dédiées à l'orientation scolaire au CO devraient les soutenir dans leur choix. Ces heures nommées IOSP, sont critiquées comme étant

inefficaces tant par les enseignants, que les parents et les politiques.

L'orientation scolaire de manière générale souffre d'un manque de coordination entre les différents services du DIP.

Un grand travail de cartographie de ce qui se fait a été entrepris en 2016. Les informations collectées ont permis de mettre en évidence la richesse des actions entreprises dans les cycles, collèges (etc.)

L'orientation scolaire et professionnelle

et par l'office pour la formation et l'orientation (OFPC). Ce qui manque encore aujourd'hui est une meilleure connaissance de l'offre et un minimum de coordination entre les différents lieux et services. Des efforts sont entrepris pour améliorer la situation dès la rentrée 2017.

Le constat de la faible implication des familles dans le processus de choix d'orientation des élèves a été fait. Et il est primordial que les familles se saisissent de ce sujet. Son influence dans ce choix a été démontrée. Mais pour que cela soit possible, il faut permettre aux parents de comprendre ce qui est attendu et comment accéder à l'information. Il faut aussi que le système de formation soit compréhensible et expliqué.

Les parents n'ont souvent pas les connaissances nécessaires pour soutenir le processus de choix de leurs enfants. Le système de formation genevois a été

Conseils pour comprendre et soutenir le choix professionnel.

L'orientation scolaire et professionnelle est un processus dans lequel les adolescents doivent « entrer ». En tant que parent nous pouvons les y aider en évoquant la question avec eux, en les assurant de notre soutien. Les parents devraient aussi éviter le plus possible de trop influencer le choix. Les jeunes doivent construire leur propre chemin qui sera différent de celui des parents.

La Cité des métiers et de la formation à Genève, est ouverte à tous. On y trouve de la documentation, des informations, des personnes sont présentes pour des conseils.

Il faut aussi favoriser les stages dans les métiers envisagés par le jeune. (un soutien peut être trouvé à la Cité des métiers et de la formation). Ensuite les parents et les jeunes peuvent se renseigner à propos du cursus pour chaque métier, là encore la Cité des

profondément réformé depuis une dizaine d'années et ce n'est pas parce l'on a, en tant que parents, effectué sa scolarité à Genève, que l'on sera capable de l'expliquer à nos enfants.

De plus de nombreuses familles ne sont pas originaires de notre canton ou n'y ont pas fréquenté le système de formation et ne le connaissent donc pas.

La FAPEO s'implique fortement pour cette question, il semble en effet primordial que tous les acteurs de la formation, familles comprises s'informent, communiquent pour prévenir l'échec du choix qui a des conséquences parfois pénibles et difficiles à corriger. Ces erreurs ou ces non-choix aboutissent parfois au décrochage scolaire. Phénomène très redouté surtout pour les élèves qui ont déjà subi des échecs ou qui n'ont pas de filet familial.

métiers et de la formation est une ressource.

Le site internet, www.orientation.ch est très utile pour les recherches, il recense les places d'apprentissages, les formations, etc. pour chaque canton.

La Cité des métiers et de la formation propose aussi des « zooms métiers », pour s'informer sur les filières de formation et découvrir des métiers. Le calendrier des zooms est en ligne. Ils ont toujours lieu des mercredis après-midi.

Leur catalogue contient aussi des ateliers, Atelier décrocher un stage ou Atelier parents pour aider son enfant à s'orienter. Ces ateliers sont gratuits, sur inscription.

La FAPEO propose des visites guidées gratuites de la Cité des métiers et de la formation. Inscriptions auprès du secrétariat général.

Lien internet: www.citedesmetiers.ch

Au niveau romand aussi l'orientation est une préoccupation

La question de l'orientation des élèves est une préoccupation qui dépasse le canton de Genève. La fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin (FAPERT) s'est emparée de la question au niveau romand et a organisé un colloque le 29 avril dernier. Ce colloque a réuni de nombreux acteurs de l'orientation en Suisse romande et même d'outre Sarine.

Cette journée a permis de comparer l'offre des différents cantons et de faire le point sur les actions

couronnées de succès comme l'organisation de l'orientation en Valais qui a remporté les faveurs du public présent.

Les présentations et traces de cette journée sont en ligne sur le site de la FAPERT.

Un guide des bonnes pratiques pour l'orientation rédigé par l'office fédéral des assurances sociales (OFAS) y est aussi en lien.

Lien internet: www.fapert.ch

Enseignement obligatoire

Les épreuves communes de l'école obligatoire

Isabelle Vuillemin, directrice service enseignement et évaluation (SEE - DIP)

Tous les élèves de l'enseignement régulier passent des épreuves communes (EC) en référence aux objectifs d'apprentissage du plan d'études romand (PER) à la fin du cycle élémentaire (4P), à la fin du cycle moyen (8P) et à la fin du cycle d'orientation (11CO).

Ces épreuves sont élaborées par des enseignants sous la conduite du Service enseignement et évaluation (SEE) de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) en collaboration avec le Service de la recherche en éducation (SRED). Selon l'art.19 de la LIP ces évaluations communes poursuivent trois buts :

- fournir aux enseignants des repères extérieurs à la classe permettant d'harmoniser les pratiques d'enseignement ;
- mettre à disposition des établissements des repères extérieurs permettant d'évaluer leurs résultats ;
- harmoniser les exigences de l'enseignement et les pratiques d'évaluation des acquis des élèves dans le canton.

Du conseil d'établissement à l'instance participative

Secrétariat général FAPEO

Depuis 2008, des conseils d'établissements (CoEt) étaient organisés au primaire et au cycle. Après la refonte de la loi sur l'instruction publique (LIP) et le lissage des documents qui s'y rapportent (règlement, directive), les CoEt ont été revus. Après quelques années de flottement et des réunions du Bureau des associations (sorte de CoEt à l'échelle cantonale), une nouvelle organisation, simplifiée se mettra en place dès la rentrée 2017. Les CoEt ont été baptisés «Instances participatives», leur composition est la suivante:

- Au primaire: les parents, les enseignants, les communes, le GIAP.
- Au CO: les parents, les enseignants, personnel administratif et technique.

A ces membres permanents s'ajoutent selon les besoins et le contexte, d'autres membres de la communauté éducative.

Il n'y a plus d'élections générales, pour les parents, l'APE/CO désignera un/des représentant/s, il en ira de

En 4P les résultats des épreuves communes sont pris en compte dans le bilan certificatif annuel. En 8P ils comptent pour un tiers de la note du troisième trimestre et en 11CO pour 20% de la moyenne du deuxième trimestre.

Le déplacement des épreuves communes du CO en fin de deuxième trimestre a visé à faire en sorte que les EC ne soient plus considérées comme la fin symbolique de l'année scolaire et permettent ensuite aux élèves de progresser et d'améliorer leurs résultats.

Dès 2018, les tronc communs de 11CO portant sur les attentes fondamentales de français et de mathématiques seront appelés Tests d'attentes fondamentales (TAF). Les résultats seront exprimés en termes d'atteint/non atteint et communiqués aux parents. Ces tests, qui se déroulent après la semaine des épreuves communes (5 – 9 février 2018), soit les 20 et 21 mars 2018, serviront non seulement à l'admission en école professionnelle à plein temps, mais également à vérifier l'acquisition des connaissances et compétences que tout élève devrait maîtriser ou dépasser au terme de chaque cycle.

même pour chaque catégorie de membre.

Les rôles et attribution de ces instances sont: un espace d'information, de consultation et de proposition. Elles sont informées des questions relatives aux plans d'études, aux programmes scolaires et aux moyens d'enseignement.

Elles sont consultées et formulent des propositions visant à développer un climat propice à l'apprentissage et à optimiser les relations de l'école avec les familles et la communauté scolaire.

Elles sont aussi informées des conditions d'admissions, d'orientation et de promotions des élèves. Elles ne traiteront, ni ne seront informées de situations individuelles.

L'instance devra se réunir au minimum une fois par trimestre, convoquée par la direction de l'établissement.

La FAPEO qui a pris part aux discussion comme représentante des parents d'élèves est satisfaite par ce projet, elle restera attentive à une mise en place généralisée et harmonieuse.

Ecole Inclusive

Le projet d'école inclusive est composé de nombreuses actions qui coexistent ou qui se mettent en place progressivement. Deux d'entre elles évolueront à la rentrée prochaine.

Aménagements scolaires

Nicolas Bindschedler, chef de projet Ecole inclusive

La mise en place de mesures de soutien et d'aménagement scolaires s'inscrit dans les finalités/ le cadre de l'Ecole Inclusive. Ces mesures contribuent à la réussite scolaire des élèves de l'enseignement régulier, notamment par la lutte contre l'échec scolaire. Elles visent, sur le long terme, à prendre en compte les différences, qu'elles soient d'ordre physique, intellectuel, sensoriel, social ou culturel, en stabilisant le concept d'aménagements scolaires à l'ensemble des problématiques identifiées et des directives et procédures le décrivant, dans l'objectif de favoriser une bonne cohérence dans l'encadrement de chaque élève, quels que soient sa difficulté, son handicap, son talent ou sa différence.

Equipes pluridisciplinaires

Nicolas Bindschedler, chef de projet Ecole inclusive

Après deux années de dispositif-pilote dans trois établissements scolaires primaires du canton, la rentrée 2017 verra un déploiement de ressources pluridisciplinaires dans six nouveaux établissements primaires. En effet, l'ensemble des acteurs a validé l'idée de base qui consiste à rapprocher des ressources spécialisées des élèves de l'école régulière en plaçant de nouvelles professions au sein des établissements scolaires. Le dispositif consiste à réunir au sein d'un même établissement différents professionnels du monde pédagogique, éducatif et thérapeutique, qui mettent leurs compétences au service de l'ensemble des élèves de l'établissement. Concrètement, chaque établissement concerné dispose d'un enseignant spécialisé, d'un éducateur, d'un logopédiste ainsi que d'un psychologue.

Ces 4 professionnels sont présents à temps partiel dans l'établissement scolaire. Il convient également de mentionner que le temps de présence de l'infirmière scolaire est augmenté.

Cela signifie que les aménagements scolaires concernent une grande diversité de population d'élèves. Les besoins de soutiens scolaires recouvrent donc les domaines organisationnels, pédagogiques, sociaux et relationnels qui conditionnent les apprentissages de tout élève.

Le groupe de travail Aménagements scolaires qui s'est saisi de ce dossier s'est impliqué en prolongement de la consultation des milieux associatifs et des acteurs institutionnels fin 2011 au sujet des troubles dys-. Il est actuellement question de regrouper les différents textes qui régissaient les mesures de soutiens et les aménagements au sein d'un projet de directive. Un projet de directive unique accompagnée d'une procédure sont actuellement en cours de finalisation.

Les établissements concernés lors de la prochaine rentrée sont :

1. Mail / Carl-Vogt
2. Tambourine / Troinex / Vigne-Rouge
3. Anières / Corsier / Gy / Hermance / Jussy / Presinge
4. Seujet / Devin-du-Village / Necker / Saint-Jean
5. Cayla/Europe
6. Tattes / Gros-Chêne / Racettes
7. Bernex
8. Champs-Frêchets / Cointrin
9. Cité-Jonction / Plantaporrêts..

Pour en savoir plus à propos de l'école inclusive, rendez-vous sur le site du DIP, vous y trouverez des explications et des vidéos: www.ge.ch/dip/lecole-inclusive-geneve



Les membres de la FAPEO bénéficient:

D'échanges réguliers :

- avec les APE/CO du canton, lors des assemblées des délégué-es (environ 4 fois par an),
- avec les autorités cantonales et communales, notamment à travers des rencontres lors de diverses commissions,
- avec les parents par l'intermédiaire de sa lettre d'information ou de son site web.

De prestations grâce au secrétariat général de la FAPEO:

- une permanence téléphonique pour tous types de questions ou conseils,
- un service de photocopies; les membres viennent faire leurs photocopies gratuitement moyennant leur apport en papier,
- une possibilité de faire des copies couleurs à prix coûtant, moyennant l'apport du papier.

Liens utiles:

- Direction générale de l'enseignement obligatoire: de la 1P à la 8P:
www.ge.ch/primaire
de la 9^e à 11^e:
www.ge.ch/co
- Fédération des associations de parents du post-obligatoire (FAPPO):
www.fappo.ch
- Fédération des associations de parents de la romandie et du Tessin (FAPERT):
www.fapert.ch
- Cap-Intégration:
<https://edu.ge.ch/site/capintegration/>

STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN 2016

- > 96'098 élèves ont été scolarisé en 2016, tous ordres d'enseignement confondus, de la 1^{ère} année à la fin de la formation professionnelle, dont 47'393 pour l'enseignement obligatoire.
- > 11'073 enseignants les ont pris en charge, dont 4'473 pour l'enseignement obligatoire.
- > Le DIP compte 179 établissements répartis entre le primaire (58), le cycle d'orientation (19), l'enseignement secondaire II (26), les centres de formation professionnelle (11), les institutions publiques (62), les institutions subventionnées (14).
- > Le nombre de classes en enseignement primaire est de 1'717 et au cycle il y avait 651 classes en 2016. le nombre moyen d'élèves par classes était de 19,9 en primaire et de 19,3 au CO.
- > L'enseignement spécialisé compte 1'837 élèves répartis dans différentes structures.

Calendrier des vacances scolaires 2017-2018

Vacances d'automne

du lundi 23 octobre 2017 au vendredi 27 octobre 2017

Vacances de Noël et Nouvel An

du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018

Vacances de février

du lundi 12 février 2018 au vendredi 16 février 2018

Vacances de Pâques

du jeudi 29 mars 2018 au vendredi 6 avril 2018

Fête du travail

Lundi 1er mai 2018

Ascension

Jeudi 10 mai 2018

Pentecôte

Lundi 21 mai 2018

Vacances d'été

du lundi 2 juillet 2018 au vendredi 24 août 2018